
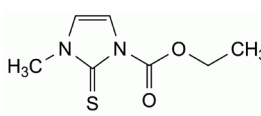


CLÉ DES MONOGRAPHIES

Carbimazol

PHARMACOPÉE EUROPÉENNE 11.0

	<p>Date de version du texte</p>
<p>01/2021:0884 corrigé 11.0</p>	<p>Numéro de référence du texte</p>
<p>CARBIMAZOL⁽¹⁾ Carbimazolium</p> 	<p>Modification à prendre en compte dès que possible et au plus tard à la fin du mois suivant le mois de publication de la Ph. Eur. 11.0</p>
<p>$C_7H_{10}N_2O_2S$ [22232-54-8] M_r 186,2</p>	<p>QR code permettant d'accéder à des informations complémentaires sur le texte (par exemple celles de la base de données Knowledge) via un smartphone ou une tablette avec l'application appropriée</p>
<p>DÉFINITION</p>	<p>Note de bas de page principalement pour les textes harmonisés</p>
<p>3-Méthyl-2-thioxo-2,3-dihydro-1H-imidazole-1-carboxylate d'éthyle.</p>	<p>Numéro CAS</p>
<p>Teneur : 98,0 pour cent à 102,0 pour cent (substance desséchée).</p>	<p>Dénomination chimique selon les règles de nomenclature IUPAC</p>
<p>◆ CARACTÈRES</p>	<p>Les losanges noirs et blancs n'apparaissent que pour les textes harmonisés, voir chapitre 5.8. Harmonisation des pharmacopées pour plus d'information</p>
<p>Aspect : poudre cristalline, blanche ou blanc-jaune. Solubilité : peu soluble dans l'eau, soluble dans l'acétone et dans l'éthanol à 96 pour cent. ◆</p>	<p>L'application de la première et de la seconde identification est définie sous Prescriptions générales (chapitre 1)</p>
<p>IDENTIFICATION</p>	<p>Etalon de référence disponible auprès de l'EDQM (voir https://crs.edqm.eu)</p>
<p>Première identification : B. ◆ Seconde identification : A, C.</p>	<p>Réactif décrit au chapitre 4</p>
<p>A. Point de fusion (2.2.14) : 122 °C à 125 °C. ◆</p>	<p>Des informations complémentaires sur certains réactifs sont disponibles dans la base de données Knowledge (https://go.edqm.eu/knowledge)</p>
<p>B. Spectrophotométrie d'absorption dans l'infrarouge (2.2.24).</p>	<p>Référence à un chapitre général</p>
<p>Préparation : pastilles. Comparaison : carbimazol SCR</p>	<p>La note de bas de page est principalement incluse pour les textes harmonisés</p>
<p>◆ C. Chromatographie sur couche mince (2.2.27).</p>	<p>(1) Cette monographie a fait l'objet du processus d'harmonisation des pharmacopées. Voir chapitre 5.8. Harmonisation des pharmacopées.</p>
<p>Solution à examiner. Dissolvez 10 mg de carbimazol dans du chlorure de méthylène R et complétez à 10 mL avec le même solvant.</p>	
<p>Solution témoin. Dissolvez 10 mg de carbimazol SCR dans du chlorure de méthylène R et complétez à 10 mL avec le même solvant.</p>	
<p>Plaque : plaque au gel de silice GF₂₅₄ pour CCM R</p>	
<p>Phase mobile : acétone R, chlorure de méthylène R (20:80 V/V).</p>	
<p>Dépôt : 10 µL.</p>	
<p>Développement : sur les 3/4 de la plaque.</p>	
<p>Séchage : à l'air pendant 30 min.</p>	
<p>Détection : examinez en lumière ultraviolette à 254 nm.</p>	
<p>Résultats : la tache principale du chromatogramme obtenu avec la solution à examiner est semblable quant à sa position et ses dimensions à la tache principale du chromatogramme obtenu avec la solution témoin. ◆</p>	
<p>ESSAI</p>	
<p>Substances apparentées. Chromatographie liquide (2.2.29)</p>	
<p>Solution à examiner. Dissolvez 5,0 mg de carbimazol dans 10,0 mL d'un mélange de 20 volumes d'acétonitrile R et de 80 volumes d'eau R. Utilisez cette solution dans les 5 min qui suivent sa préparation.</p>	

(1) Cette monographie a fait l'objet du processus d'harmonisation des pharmacopées. Voir chapitre 5.8. Harmonisation des pharmacopées.